

PROCES-VERBAL  
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL  
N°9/2019 - 17 OCTOBRE  
9, AVENUE PIERRE DE COUBERTIN  
75013 PARIS

<b>Présidence</b>	André GIRAUD
<b>Présents</b>	Daniel ARCUSET, Marcel FERRARI, Michel HUERTAS, Christine MANNEVY, Alain MARTRES, Martine PREVOST, Christian ROGGEMANS, Jean THOMAS, Anne TOURNIER-LASSERVE, Didier VAREECKE, Christine VIRLOUVET, Patricia ZUGER
<b>Excusés</b>	Jean-Marie BELLICINI (pouvoir à Alain MARTRES), Valérie SAILLANT (pouvoir à Jean THOMAS)
<b>Assistent</b>	Jean-Pierre FOURNERY (Groupe de travail Centenaire de la FFA) Patrice GERGES (DTN), Jean GRACIA (Président de la CSR et de Paris Athlé 2020), Souad ROCHDI (Directrice générale), Pierre WEISS

Début de la réunion à 14h30





**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL N° 8 du 12 SEPTEMBRE 2019**

Après prise en compte de la plupart des corrections proposées, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

**2. INTERVENTION DU PRESIDENT**

Le Président André GIRAUD annonce d'abord l'élection à la présidence de la Ligue de Polynésie-Française de Cécile GILROY, à qui il adresse toutes ses félicitations.

ACTIVITES DU PRESIDENT

-  Présence au 50<sup>e</sup> anniversaire de L'AC Cannes
-  Visite au CREPS de Boulouris où l'Equipe de France était en stage avant les Championnats du Monde
-  Audition à l'Assemblée Nationale dans le cadre de la préparation du budget des sports
-  Signature du partenariat avec le Crédit Mutuel pour une durée de 4 ans

- ✚ Réunion du personnel avec la Directrice générale et le DTN pour rappeler les objectifs à réaliser en 2020
- ✚ Déjeuner à France TV pour évoquer les retransmissions de Doha et de Paris 2020
- ✚ Championnats du Monde à Doha
- ✚ Participation au congrès IAAF/WA et aux Assemblées générales de l'UMA et de l'AFFA
- ✚ Réception à l'ambassade de France à Doha
- ✚ Rencontre avec Sasha ZHOYA et sa maman afin de définir les conditions sportives et matérielles que la FFA pourrait lui procurer, s'il choisit de porter les couleurs de l'Equipe de France
- ✚ Rencontre avec le Conseiller budget de la Ministre des Sports, Jean-Philippe REY
- ✚ Participation à l'Assemblée générale de l'ANS
- ✚ Rencontre à Toulouse avec Kamel CHIBLI, Vice-président de la Région Occitanie en charge des sports pour un soutien aux Championnats de France de Cross 2020 (Montauban), en présence du Président du CDA 82 Denis ARCUSET, et pour se projeter sur un partenariat pluriannuel sur le site de Font-Romeu
- ✚ Rencontre avec la Ministre des Sports pour évoquer Paris 2020
- ✚ Rencontre avec le nouveau Conseiller sports du 1er Ministre, Fabien MEURIS, pour un échange sur les moyens accordés pour préparer les JO 2024 et pour le développement de notre discipline.

Chacun ayant pu prendre connaissance de son agenda, André GIRAUD propose de consacrer une partie importante de ce Bureau aux Championnats du Monde de Doha.

Juste avant ces Championnats, il a assisté au congrès de l'IAAF (appelé désormais World Athletics) qui a vu la non-élection de Bernard AMSALEM au Conseil de cette instance. On a pu noter le manque de solidarité des fédérations européennes.

André GIRAUD a également assisté aux Congrès de l'Union Méditerranéenne d'Athlétisme (UMA) et de l'Association des Fédérations Francophones d'Athlétisme (AFFA).

En ce qui concerne les Championnats du Monde, il est clair que la date et le lieu en ont fait des Championnats à caractère exceptionnel. L'organisation générale n'était pas satisfaisante. L'hôtel où logeait l'Equipe de France était, par exemple, accessible à toute personne non accréditée.

Il faut reconnaître que la compétition n'a pas été suffisamment préparée et que nous n'avons pas su nous adapter. Le Pôle Equipe de France n'a pas fonctionné comme nous le souhaitions et les rôles de chacun n'avaient pas été assez clarifiés.

On peut considérer que les responsabilités sont diluées. La délégation française était sans doute trop importante. Nos leaders, pour différentes raisons, ont été défaillants. Nos jeunes athlètes (U23) avaient connu leur pic de forme en juillet à l'occasion des Championnats d'Europe. Certains d'entre eux n'ont sans doute pas su se remotiver pour Doha, ou pris cette sélection, avant tout, comme une récompense.

Les résultats sportifs sont donc restés en deçà des attentes. A cela s'ajoute des événements extra-sportifs montés en épingle par tous les acteurs diffusant au grand public et à notre famille une image négative de l'Equipe de France, de l'encadrement et des dirigeants.

On a beaucoup parlé de la séance d'un hypnotiseur « introduit » par un athlète sans avoir prévenu l'encadrement ; séance filmée, en présence d'un salarié de la FFA, et envoyée sur les réseaux sociaux. Un athlète de l'Équipe de France a été mis en cause dans un reportage d'une chaîne publique de la TV allemande et suspecté de dopage. Il est prêt à entrer dans un dispositif pour publier tous ses paramètres et résultats des 15 contrôles inopinés subis depuis les Championnats d'Europe de Berlin.

André GIRAUD demande à tous d'être solidaires dans ces moments difficiles pour la Fédération.

## 2 INTERVENTION DU DTN

A la suite du Président, le DTN, Patrice GERGES, fait part de son ressenti et de celui des athlètes de l'Équipe de France.

Après le départ du médecin de l'Équipe de France, il a fallu se réorganiser aussi vite que possible. Dans ce cadre-là, le DTN tient à remercier le Docteur BRUNEAU qui s'est tout de suite très investi et a su être présent dans les moments difficiles (abandon de Kevin MAYER, par exemple).

Certains référents de spécialité ont, pour leur part, fait office d'escortes anti-dopage lors des contrôles auxquels ont été soumis un certain nombre d'athlètes français.

En ce qui concerne l'aspect sportif, il y a eu des erreurs, parmi lesquelles l'incapacité de tous à prendre en compte les difficultés inhérentes à de tels Championnats. Il y a pourtant eu, en amont, des informations, des colloques pour que tous soient sensibilisés aux problèmes qu'on allait rencontrer. Chacun a retenu que le stade serait climatisé, information qui a sans doute contribué à occulter les autres problèmes.

Les météorologues ont reconnu en outre qu'il y avait un décalage des saisons, d'où une dizaine de degrés en plus que d'habitude à cette période.

Il faut aussi comprendre qu'il n'est pas facile de rester enfermé pendant près de quinze jours dans le même hôtel !

Les objectifs n'ont donc pas été atteints. Peu d'athlètes ont réussi à être au top de leur saison. Le positionnement de ces Championnats début octobre a véritablement posé problème. Les U23 ont été performants en juillet mais pas à Doha. Ils n'ont participé à aucune compétition en août et septembre.

On a donc été mauvais en termes de planification de la saison.

Patrice GERGES prend l'exemple du 100m haies où les 4 premières des Championnats de France réalisent un excellent temps, mais les 3 qualifiées pour Doha ne réussissent pas à approcher leur temps de référence. Or, pour être performant au niveau international, il faut être capable de répéter un haut niveau de performance.

Les athlètes ont pris conscience du niveau requis pour bien figurer à des Championnats du Monde.

On voit que ceux qui ont réussi avaient déjà l'expérience du haut niveau.

Compte tenu de la nouvelle épreuve du relais 4x400m mixte, le nombre d'athlètes sélectionnés (un peu plus de 60) était sensiblement identique aux autres Championnats du Monde. Mais, tantôt on nous reproche de fixer des minima trop élevés, tantôt on nous reproche d'être trop laxistes.

Au printemps, il y a eu un stage important au Japon en vue des JO de Tokyo, d'où l'impression ressentie à tort que Doha n'était qu'un passage.

Une fiche précisant la fonction de chacun sera désormais réalisée pour ce type de compétition.

Les deux 4x100m auraient dû être finalistes. Désormais, il sera obligatoire pour les athlètes d'être présents aux stages de relais.

Il va falloir également revoir notre façon d'aborder le 400m.

Pour ce qui est de l'athlète visé par l'enquête de la TV allemande, Patrice GERGES précise que cet athlète n'a jamais demandé d'AUT, qu'il est rentré en France avec l'accord du staff médical car sa blessure n'était pas guérie.

En ce qui concerne les marcheurs, Kevin CAMPION et Gabriel BORDIER ont suivi le protocole de préparation qui avait été établi. CAMPION était 23<sup>ème</sup> au bilan ; il termine 16<sup>ème</sup> du 20km. Bordier était 41<sup>ème</sup> au bilan. Il termine 24<sup>ème</sup>. Quant au Portugais qui s'était entraîné avec eux, il finit 3<sup>ème</sup>.

Il est donc impossible d'être performant si on ne respecte pas ce protocole établi en fonction des conditions météo extrêmes.

Mais le coût pour préparer ce type de protocole est élevé et l'ANS n'y participe pas financièrement.

On note également que les Japonais avaient très bien préparé les épreuves de marche.

Anne TOURNIER-LASSERVE, chef de délégation en charge du haut niveau, fait part ensuite de son vécu pendant ces Championnats très particuliers. Le climat a eu des conséquences sur la vie quotidienne des athlètes, ce qui a pu les perturber mentalement.

Les entraîneurs ont eu des difficultés pour s'adapter à cette période particulière : date des championnats très inhabituelle, pic de forme de la plupart des athlètes atteint en juillet (confirmation de ce qu'a dit le DTN à propos des U23), conditions de vie vraiment spéciales. Nous devons donc nous remettre en cause car nous sommes loin des autres pays au niveau des performances.

Elle souligne ensuite le flou existant entre les référents de spécialité (une quinzaine) et les coachs « perso » (une trentaine), soit 45 entraîneurs ou techniciens environ, pour une soixantaine d'athlètes, dont certains sont en outre accompagnés par leur kiné « perso », etc.

Elle propose de réfléchir à la problématique du nombre d'encadrants et du suivi des athlètes.

Quelques athlètes sont arrivés blessés avant le début de ces Championnats. Ce n'est pas normal car les référents de spécialité auraient dû être au courant et proposer de ne pas amener ces athlètes.

Anne TOURNIER-LASSERVE fait en outre remarquer que le chef de délégation pourrait aussi être délégué financier et que, de même, un membre de la DTN pourrait assumer le rôle de délégué technique en lien avec le chef de délégation.

Au final, on peut penser que la délégation française était trop importante.

A cela s'ajoutent la mauvaise organisation générale, un timing de compétition peu satisfaisant avec de grands moments de temps mort, le remplissage artificiel du stade, etc...

Martine PREVOST qui a suivi ces Championnats à la télévision confirme qu'elle s'est parfois ennuyée parce qu'il y avait beaucoup de creux pendant la compétition.

PV BF N°9 2019 17 octobre

Elle a aussi constaté chez les jeunes athlètes un manque de maîtrise dans la communication, alors que Yohann DINIZ s'est avéré très bon commentateur et fin connaisseur de l'athlétisme.

Souad ROCHDI pense qu'on est sur le chemin d'une crise systémique au niveau de notre organisation globale. Il devient urgent de bien définir le périmètre des cadres techniques, des élus et des salariés de manière à ce que chacun ait sa place et en soit responsabilisé.

Nous sommes un peu victimes de la popularité de notre sport qui se trouve, de ce fait, très exposé médiatiquement ; la moindre erreur est fatale.

Nous devons en prendre conscience et, au-delà des résultats sportifs, nous devons améliorer l'image que nous donnons de notre sport.

Nous devons tous assumer les décisions prises et responsabiliser chacun sur des missions précises, la conduite du changement notamment sur nos process ont entraîné des frustrations parmi les salariés et les cadres techniques, et automatiquement cela se répercute sur le terrain. Nous devons apporter plus de pédagogie pour démontrer l'intérêt général de ces évolutions.

Le plus important pour Marcel FERRARI est de mettre surtout l'accent sur la problématique de l'entraînement. Nos athlètes ne font pas assez de compétitions de haut niveau. Du sprint au 800m, voire 1500m, il ne faut pas hésiter, à l'instar des Américains par exemple, à faire beaucoup de compétitions et pas seulement de l'entraînement.

Patrice GERGES confirme que nous sommes les « rois » de la « séance spécifique ». Si on ne trouve pas de compétitions en France, il y en a à l'étranger.

Anne TOURNIER-LASSERVE remarque qu'il avait été proposé d'organiser des compétitions en septembre.

Didier VAREECKE explique aussi le climat morose par les trop grandes attentes de la part des media.

Il s'interroge en outre sur le positionnement de la France au niveau international : non-élection de Bernard AMSALEM à l'IAAF, perte du poste de Vice-président de Jean GRACIA au niveau européen, reportage à charge de la TV allemande.

André GIRAUD annonce ensuite que Martine PREVOST est chargée de suivre la réorganisation du secteur médical pour un meilleur fonctionnement avec des « têtes nouvelles ».

Il annonce également la mise en place d'une opération « Tokyo 2020 » placée sous l'autorité du Président, du DTN, de la Directrice générale et pilotée, pour la partie opérationnelle, par Anne TOURNIER-LASSERVE, Romains BARRAS, Mehdi BAALA et Laurence BILY. C'est une opération « de proximité » de nos meilleurs athlètes, qui bénéficiera d'un budget spécifique et d'une attention toute particulière.

En ce qui concerne le secteur médical, Martine PREVOST indique que les médecins ne peuvent pas suivre les quelque 800 athlètes listés. Ils peuvent le faire pour le collectif international d'environ 300 athlètes. Cela supposerait donc que les 500 autres soient suivis par les ligues.

Souad ROCHDI s'interroge sur les conséquences financières que cela entraînerait pour les ligues.

Martine PREVOST explique que le suivi de ce groupe est réduit et pourrait être piloté en partie par les référents des Pôles.

**PV BF N°9 2019 17 octobre**

André GIRAUD demande que le coût pour les ligues d'un tel basculement soit chiffré et que cette question soit discutée lors d'une réunion du CNLDT.

Le Président informe ensuite qu'une loi sur le sport sera votée en 2020, ce qui entraînera des conséquences dont il faudra tenir compte.

Le budget ANS est à peu près stable par rapport à 2018.

En ce qui concerne l'équipementier que le COJO 2024 devrait bientôt choisir, la Fédération regrette que le CNOSF ait vendu au COJO les droits des fédérations sans contrepartie. Pour la FFA, c'est, potentiellement, une perte financière de 14 millions d'euros pour la prochaine olympiade.

Anne TOURNIER-LASSERVE rend compte de la réunion de la commission de l'athlétisme professionnel. Elle informe le Bureau que la liste des athlètes et entraîneurs qui bénéficieront d'aides en 2020 a été établie.

Il y aura 13 athlètes Pro A (16 en 2019), 19 Pro B (18), un collectif relais de 18 athlètes (20) et, comme en 2019, 12 « Aspirants Pro » et 10 entraîneurs.

L'objectif est d'augmenter le nombre d'Aspirants Pro pour préparer les JO 2024, si on trouve un nombre d'entreprises suffisant pour les accueillir.

La somme fléchée sur ces aides sera globalement comparable à celle de 2019.

### 3 INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL

#### ✓ Point à date

Jean THOMAS, Trésorier général, annonce que la perception des cotisations licences de la nouvelle saison a permis d'avoir désormais une trésorerie positive.

En ce qui concerne le suivi budgétaire, on peut penser, à ce jour, que le budget 2019 sera globalement respecté, l'objectif étant bien de retrouver des fonds propres positifs.

Nous devons cependant rester vigilants. Si une ligne budgétaire n'est pas totalement consommée, il n'est pas opportun de vouloir dépenser l'argent restant lorsque la fin de l'année approche.

Jean THOMAS rappelle enfin que des moyens ont bien été déployés pour préparer les Championnats du Monde de Doha, conformément à ce qui avait été prévu dans le budget.

#### ✓ Budget 2020

L'état des licences à ce jour laisse craindre une stagnation, voire une baisse des adhésions en fin de saison.

Heureusement, des partenariats viennent d'être signés ou sont en voie de l'être.

Le trésorier travaille sur l'élaboration du budget en étroite collaboration avec la Directrice générale et les Directeurs de Pôles. L'arbitrage final interviendra plus tard.

Jean THOMAS précise qu'une 1<sup>ère</sup> ébauche sera présentée au Comité directeur du 22 novembre. Le budget finalisé sera ensuite soumis au vote du Comité directeur du 3 avril 2020 puis à l'Assemblée générale du 25 avril.

### ✓ Circulaires financières 2020

Les Circulaires applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2020 sont en cours de réécriture.

André GIRAUD indique que les préconisations faites par les Inspecteurs Généraux ont été prises en compte.

La circulaire concernant les notes de frais est également en cours de réécriture.

Une note sera adressée aux salariés, à la DTN et aux élus pour que chacun fasse preuve de bon sens. En cas de contestation, Jean THOMAS demande qu'on s'adresse directement à lui.

Souad ROCHDI pense qu'on peut appliquer la circulaire avec discernement, certaines notes de frais pouvant, selon les missions, ne pas entrer dans le cadre strict de la circulaire mais soumise à validation.

Didier VAREECKE rappelle que les élus sont des bénévoles et qu'à ce titre ils ont droit au remboursement de leurs frais.

Pour sa part, Patrice GERGES signale que les stages concernant le haut niveau ne rentrent pas dans les dispositions des circulaires financières.

## 5 INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

La Directrice générale, Souad ROCHDI remercie d'abord tous les Directeurs de Pôles des efforts faits pour respecter le budget. Le Pôle financier est « en souffrance », mais la solidarité de tous, fait que cela fonctionne malgré tout au mieux.

Nous avons engagé une réforme dans nos « process » d'engagement de dépenses, la conduite du changement n'est pas simple. Néanmoins il y a beaucoup de bonne volonté et c'est plutôt très positif pour le suivi budgétaire, dans un contexte particulier, avec notamment l'absence d'un Directeur financier et d'un responsable achats.

Il y a cependant eu une vraie solidarité dans le Pôle finances - gestion et d'autres services. Nous avons pu répartir les tâches concernant la comptabilité et le quotidien fonctionne très bien. Souad ROCHDI remercie toutes les personnes impliquées.

Des partenaires comme I RUN ont annoncé le renouvellement de leur collaboration, sur des bases équivalentes : I RUN est un partenaire important pour développer les marques Athlé et Equipe de France. C'est très positif, car dans le même temps IRUN devient aussi fournisseur officiel de Paris 2020. Il est important de remercier le service Marketing qui œuvre à la fois pour la FFA et Paris 2020.

Le programme Marketing est lancé avec une 1<sup>ère</sup> réunion concernant l'univers piste avec notamment la réflexion sur le format des compétitions. Une réunion, prioritaire dans ce « process », va avoir lieu pour préparer la prochaine consultation TV.

Souad ROCHDI est confiante pour le budget 2020 déjà sécurisé pour les recettes « partenaires privés » avec l'augmentation de valeurs d'un partenaire existant et l'arrivée du Crédit Mutuel.

Cela nous permet d'avoir des recettes supérieures à celles réalisées en 2019.

Des décisions importantes concernant la Diamond League seront prises dans les prochains jours. Un nouveau partenaire, WANDA, société chinoise, va en devenir le sponsor principal.

André GIRAUD annonce que la FFA va proposer au CNOSF la double candidature de Mélina ROBERT-MICHON et Renaud LAVILLENIE comme porte-drapeaux aux JO de Tokyo.

## 6 DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL

➤ Alain MARTRES présente d'abord les excuses de Jean-Marie BELLICINI, retenu en Alsace pas les obsèques d'un ami proche.

Il donne ensuite quelques informations aux membres du Bureau.

- Le PV du Secrétariat général du 8 octobre a été diffusé. L'essentiel de cette réunion a été consacré à l'ordre du jour détaillé et minuté de ce Bureau. Un point a été fait sur les circulaires à envoyer, parmi lesquelles la Circulaire N°48 du 15 octobre et ses pièces annexes concernant les Championnats de France de cross-country 2020 (relais mixte et tableau des qualifications individuelles et équipes).

- Le Comité directeur aura bien lieu le vendredi 24 janvier 2020 au lieu du samedi 25, comme indiqué par erreur sur le dernier calendrier des réunions.

- Il est proposé, pour s'aligner sur l'international, de dénommer les nouvelles catégories d'âge des Masters, M35 (35-39 ans), M40 (40-44 ans), puis M45, M50, etc si les adaptations informatiques peuvent se faire à moindre coût. **Accord du Bureau.**

- La date de changement de catégorie d'âge pour les Masters reste fixée au 1<sup>er</sup> novembre de chaque année, comme pour toutes les autres catégories.

- Le PV du Comité directeur du 7 juin a été diffusé à tous les membres du Comité directeur. Après prise en compte des modifications proposées, le PV a été transmis aux webmasters. Les nombreuses pièces annexes seront ajoutées au PV mis en ligne et le lien sera envoyé à la liste de diffusion habituelle.

- L'état de santé d'André ALBERT l'empêchant d'exercer pleinement ses fonctions de Président de la Ligue d'Occitanie, André OLIVE est chargé des affaires présidentielles après validation par le Bureau puis le Comité directeur de la ligue.

- Une réception a été organisée à Metz en l'honneur de Quentin BIGOT par le Conseil départemental de Moselle. René COMORETTO a pu représenter la FFA malgré l'envoi très tardif de l'invitation.

- Une rencontre sportive franco-allemande avait été envisagée à l'occasion des Championnats d'Europe 2020 (cf. PV du Bureau du 12 septembre). Alain MARTRES informe que, pour des raisons qui lui sont propres, la Fédération allemande d'athlétisme ne pourra malheureusement pas envoyer de jeunes athlètes à Paris.

➤ Daniel ARCUSET présente des demandes du CNDLT réuni le 14/07 à Tours lors de la Coupe de France des Ligues U16, validées par la CSO du 10/09 (unanimité moins 2 abstentions), puis par la CSO Nationale du 21/09.

- Il est proposé de fixer au dimanche soir précédant les Championnats de France estivaux et hivernaux (hors Epreuves combinées) la date limite de réalisation des performances qualificatives. **Accord du Bureau** (une abstention).



- Il est proposé, avec le soutien de la CNJ, que le 14 juillet soit la date immuable de la Coupe de France des Ligues U16. **Accord du Bureau.**
- La dernière demande du CNDLT concerne l'harmonisation du calendrier et de la dénomination des divers championnats dans les territoires. Actuellement on peut trouver les dénominations suivantes : départementaux, zone, pré-régionaux, régionaux, interrégionaux, pré-France, ... La CSO fera des propositions pour la prochaine réunion du calendrier sachant que cela nécessitera des mises à jour du SI-FFA et de Logica.

➤ **Christian ROGGEMANS** fait un point sur les licences au 15 octobre 2019. Annexe 1 Il annonce que le nombre de licences déposées s'est élevé à 225 091 soit 71,06% du nombre atteint au 31 août 2019.

De date à date, la diminution est de 5 060 soit -2,20% ; Il faut remonter à la saison 2004- 2005 pour constater une diminution du nombre de licenciés.

Les féminines enregistrent un taux de diminution de 3,05%, les masculins de 1,45%.

Pour la campagne 2020, la situation négative s'est révélée dès le 21 septembre.

Cependant, le changement de catégorie au 1<sup>er</sup> novembre ne permet pas d'avoir une parfaite idée de la situation selon les classes d'âges ainsi que celle des activités Découverte et Compétition.

1179 clubs ont effectué des pré-saisies. Le nombre de licences pré-saisies, en constante augmentation chaque année, s'est élevé à 23 931.

La discussion s'engage sur les raisons de cette baisse attendue du nombre de licenciés, pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 15 ans.

Plusieurs raisons sont évoquées, parmi lesquelles on peut citer le montant des droits de mutation, la libéralisation de toutes les parts régionales et départementales ce qui a pu entraîner des exagérations dans certaines structures déconcentrées, le renouvellement obligatoire du certificat médical qui arrive pour la 1<sup>ère</sup> fois au terme de 3 années de validité, le refus de certains clubs de licencier une partie de leurs adhérents, tout particulièrement les jeunes catégories.

Souad ROCHDI ajoute qu'il n'y a eu aucun effet « Championnats du Monde », compte tenu de leur date tardive de diffusion de l'évènement (octobre). Il y a un effet de recrutement quand l'évènement est diffusé (août) avant la rentrée des clubs.

André GIRAUD précise aussi que l'Etat encourage la pratique d'une activité physique mais pas la prise de licences. Heureusement que certaines animations d'importance comme la Journée Olympique ou la Nuit Blanche nous amène environ 10 000 Pass « J'aime courir ». Mais ce ne sont pas des licenciés à part entière.

En ce qui concerne les clubs qui ne licencient pas certaines catégories, André GIRAUD cite l'exemple d'un grand club de sa ligue qui n'hésite pas à l'écrire dans un PV de son Comité directeur. Nous devons identifier ces clubs avec l'aide des Cadres techniques et des structures déconcentrées et nous devons, dans un premier temps, les sensibiliser au fait qu'ils ne respectent pas nos statuts pour les amener à une démarche entraînant une prise de licences.

Ces clubs ont, pour la plupart, des licenciés affiliés à d'autres fédérations mais bénéficient des compétences et du travail des Officiels techniques de la FFA.

**PV BF N°9 2019 17 octobre**

➤ Didier VAREECKE présente un bilan très complet des réunions auxquelles il a participé et des activités de la CNJ. Il se réjouit des trinômes mis en place à chaque occasion (élu/salarié/DTN).

- Commission mixte UNSS/FFA
- Réunion de travail avec le Ministère de l'Education nationale
- Conférence des Présidents territoriaux UGSEL
- Réunion-bilan ANS/PSF à l'INSEP (annexe 2)
- Convention FFA/Ministère de l'Education nationale/Ministère des Sports/ UNSS/ USEP
- Bureau permanent de la CNJ
- Commission mixte FFA/UGSEL
- Point sur la préparation des Assises des Jeunes des 7 et 8 décembre

➤ Michel HUERTAS, au nom de la CNR, précise ensuite que les M35 participeront à la course élite des Championnats de France de cross-country et pourront entrer dans le classement par équipes pour leur club. Des M40 et + pourront également participer à la course élite s'ils se sont qualifiés (pas de quota M40 et plus sur la course Elite hommes) lors de la course élite des ½ finales des Championnats de France de cross-country. Les 3 premiers M35 de la course élite seront appelés sur le podium. Pour les « Elite » femmes s'ajoutera aux anciens podiums (scratch, M40 et plus, U23) un podium M35. Sur cette course il y aura trois quotas de qualifications (SE/M35, M40 et plus, U23). La CNAM gèrera les podiums de toutes les autres courses Masters.

Michel HUERTAS indique que ces dispositions concernent tous les Championnats de cross-country (Championnats de France, ½ finales, ¼ finales et départementaux).

➤ Jean GRACIA, au titre de la CSR, fait un point sur les travaux de la commission. A la demande du Président, une réflexion sur le système actuel des licences et sur le coût des mutations est en cours. Chaque membre du Bureau peut faire part à la CSR de ses remarques ou suggestions. Des propositions seront faites au Comité directeur du 22 novembre.

- La situation en Nouvelle Calédonie semble compliquée au sein d'un club. La CSR va contacter les personnes concernées.

- La Charte d'éthique et de déontologie rédigée par le CED est en phase de relecture par le service juridique. Cette Charte qui est un bon outil pédagogique, sera proposée pour validation au prochain Comité directeur.

- Une Circulaire va être envoyée aux ligues concernant les Assemblées générales (AG) 2020.

Une 1<sup>ère</sup> AG devra avoir lieu au moins 3 semaines avant l'AG fédérale du 28 avril. Les ligues qui n'ont plus assez de délégués suppléants pour être représentées le 28 avril, pourront saisir cette occasion pour compléter le nombre de leurs délégués.

Chaque ligue devra ensuite tenir une autre AG 3 semaines au moins avant l'AG électorale fédérale qui aura lieu le 5 décembre avec 2 votes importants au sein de chaque ligue : l'élection des dirigeants de leur

**PV BF N°9 2019 17 octobre**

Comité directeur pour la nouvelle mandature de 4 ans et celle des délégués de clubs qui voteront le 5 décembre au niveau fédéral.

➤ Jean GRACIA, Président de Paris 2020, donne des informations sur la préparation des prochains Championnats d'Europe.

Une rencontre avec la Ville de Paris n'a pas été très positive. Des rencontres sont prévues avec le Ministère des Sports (Gilles QUENEHERVE), l'ANS (Frédéric SANAUER) pour évoquer les problèmes financiers.

### **Produits**

Les recettes provenant de la billetterie ont dû être revues à la baisse à hauteur de 400K€ pour tenir compte de la diminution importante du nombre de places vendables (2200 places pour les media + athlètes, coachs, VIP et TV (caméras)).

Un important projet Erasmus, entrant dans le cadre du programme « Heritage », a été présenté à la Commission européenne à Bruxelles. Ce projet a retenu toute l'attention de la Commission qui a attribué une subvention de 500K€ pour des actions spécifiques.

### **Dépenses**

Les dépenses concernant la sécurité, à hauteur de 2,2 millions d'euros, sont très (trop) élevées. Un rendez-vous sera demandé avec le Ministre de l'Intérieur.

La Ministre des Sports a été prévenue des difficultés financières. Elle se propose d'écrire à l'AEA.

André GIRAUD indique qu'il n'est pas question de mettre en danger les finances de la Fédération.

Pierre WEISS s'inquiète des conséquences du niveau peu élevé des soutiens financiers des institutions françaises pour les compétitions internationales. Pour les Championnats d'Europe de Berlin en 2018, le budget était de 36 millions d'euros dont 50% supportés par la ville de Berlin. Pour Paris 2020, le budget est de 18 millions d'euros pour lesquels la ville de Paris apporte 400 000 euros (mais facture l'occupation du stade Charléty), soit une participation inférieure à 1,5%.

Jean THOMAS soulève le problème de trésorerie qui se posera inéluctablement.

Souad ROCHDI propose de faire appel à notre nouveau partenaire, le Crédit Mutuel, pour nous aider à passer un cap difficile de la trésorerie.

➤ Christine VIRLOUVET fait un point sur l'OFA.

Les Règles de fonctionnement de l'OFA (document qui prend en compte le document initial intitulé Règlement intérieur de l'OFA et des ajouts) ont été validées et peuvent être consultées sur le site fédéral.

Christine VIRLOUVET se félicite de la réunion tenue avec les Présidents des Commissions régionales Formation et les référents régionaux des différents domaines. Cette réunion a été très positive.

André GIRAUD remercie Christine VIRLOUVET qui pilote ce très lourd dossier.

➤ Le Bureau fédéral décide de créer un Groupe de Travail chargé d'actualiser les Cahiers des Charges des différents Championnats de France.

➤ Daniel ARCUSET donne des informations à propos des aides PSF ANS 2019, suite à la réunion de travail du groupe référent PSF-FFA du 10 octobre.

Les structures déconcentrées et les clubs qui ont vu leurs demandes refusées demandent des explications justifiant ces refus, du fait que l'ANS ne les indique pas lors des notifications d'attributions.

Les virements ANS des sommes attribuées sont effectués très lentement ainsi que les notifications. La période prévue pour les virements sera prolongée par l'ANS jusqu'à fin novembre. C'est pourquoi le groupe référent a décidé que chaque Président de Ligue recevra, dans les prochains jours, toutes les informations relatives aux attributions PSF-ANS concernant sa Ligue, ses Comités départementaux et ses Clubs, avec toutes les précisions et en toute transparence.

Au 01/07/2020, il faudra que chaque bénéficiaire justifie la réalité des actions subventionnées.

Il y a peu d'informations définitives concernant la campagne 2020 et son organisation.

Un nouvel outil, « Osiris », de gestion des demandes pourrait remplacer, pour la campagne 2020, l'outil ANS 2019 mis en place par la FFA.

Une réunion du Groupe FFA de validation finale de l'instruction 2019, qui avait siégé le 27/07 à Saint-Etienne, aura lieu le 13 novembre à la FFA. Y seront analysés tout le process 2019 ainsi que les retours d'un questionnaire enquête sur le protocole d'instructions. Les conclusions de cette réunion pour la campagne 2020 seront présentées au BF du 13/11.

Une réunion de préparation du bilan d'étape concernant le Plan de développement « partie 2017-2020 », regroupant tous les trinômes en charge des secteurs du Plan de Développement et les services fédéraux concernés, vient d'avoir lieu. Les trinômes de chaque domaine feront une fiche d'inventaire des actions réalisées -ou pas- à transmettre pour le 28 octobre. Le bilan provisoire sera communiqué lors des réunions du CNDLT et du Comité directeur de novembre et servira de base de préparation pour les orientations sur la partie 2021-2024 du Plan.

A cet effet, un questionnaire-enquête relatif au déploiement territorial du Plan va être envoyé à toutes les Ligues, tous les Comités départementaux et tous les clubs pour retour fin octobre.

Daniel ARCUSET rappelle que c'est désormais Marcel FERRARI, en tant que Vice-président en charge du Déploiement Territorial du Plan de Développement, qui pilote ce dossier en lien avec Jean-Marc BERAUD (Président du CNDLT).

- Le Bureau valide les implantations suivantes pour 2020 :
  - Finale du Championnat de France des clubs le 17 mai à Montreuil (I-F)
  - Finale nationale des Pointes d'Or Colette BESSON les 4 & 5 juillet à Tours (CEN)
  - Championnats de France ES/U23 les 4 & 5 juillet à Caen (NOR)
  - Championnats de France de course verticale le 5 juillet à Val d'Isère (ARA)
  - Coupe de France des spécialités et relais les 17 & 18 octobre à Albi (OCC)
  - Finale nationale du Challenge Equip'Athlé MI/U16 les 24 & 25 octobre à Dreux (CEN)

- Finale des Championnats de France Promotion Interclubs CA/U18, JU/U20, ES/U23 le 25 octobre à Niort.

Une circulaire de rappel pour le dépôt de candidatures sera transmise pour les compétitions 2020 sans implantation.

Il avait été envisagé, à la demande de la DTN, d'organiser une compétition « Open » en juillet 2020, de nombreux athlètes de valeur nationale ne trouvant pas de compétition de bon niveau en juillet, du fait des Championnats de France Elite positionnés du 19 au 21 Juin.

La CSO et le CNDLT se sont penchés sur le sujet en proposant avec la DTN, le 18 Juillet 2020 pour cette compétition « Open ». Néanmoins le format envisagé n'étant pas vraiment clarifié, le Bureau Fédéral juge qu'il est préférable de reporter cette compétition à 2021.

Le Livret hivernal des compétitions gérées par la CSO, sans modification nécessitant l'aval du Bureau fédéral ou du Comité directeur, a été mis en ligne sur le site fédéral.

Michel HUERTAS confirme que le livret hivernal des compétitions running est en cours de finalisation.

➤ Jean-Pierre FOURNERY fait un point sur le Centenaire de la Fédération.

Dans le cadre d'une opération de mécénat, notre fournisseur habituel de médailles a donné son accord pour réaliser gratuitement 10 000 médailles avec le logo du Centenaire sur une face et le logo de Paris 2020 sur l'autre face.

Le Livre du Centenaire est quasiment terminé. Il reste à valider le sommaire.

La faisabilité d'un timbre du Centenaire est à l'étude.

Une soirée spéciale anniversaire est envisagée, peut-être dans chaque ligue.

La ville d'Angers a donné son accord pour accueillir, d'avril à fin juin, l'exposition réalisée en collaboration avec le Musée national des sports de Nice. Celle-ci sera ensuite déplacée à Paris en amont des Championnats d'Europe (juillet- août 2019).

Il va être demandé à nos « anciennes gloires » de prêter documents, chaussures, médailles, etc.

Un deuxième type d'exposition, composé d'environ 20 panneaux (roll up) sera disponible au niveau des régions pour les Ligues qui auront décidé de l'acquérir. Deux de ces panneaux pourront retracer l'histoire de l'athlétisme régional.

Jean THOMAS souhaite avoir une idée du budget prévu pour la commémoration de ce Centenaire.

## 7 INTERNATIONAL

Pierre WEISS communique les principales informations concernant les relations internationales.

### ✓ CONGRES DE L'IAAF

. Le changement de nom de IAAF en WA (World Athletics) a été finalement approuvé.

PV BF N°9 2019 17 octobre

- . **Élections** : Sebastian COE, seul candidat, a été réélu Président. Le changement des statuts a été un élément déterminant dans la non-réélection au Conseil de Bernard AMSALEM.
- . De nouvelles révélations ont conduit le Congrès à ne pas réintégrer la **Russie**.
- . La situation des **finances** de l'IAAF/WA est délicate (les exercices 2017-2018-2019 se sont tous soldés par un déficit de 20 millions chacun !).
- . Les commissions CNM, CES et CNR ont été informés des décisions qui les concernaient.

#### ✓ AUTRES INFORMATIONS « WA »

- . Le Conseil de l'IAAF/WA a décidé d'assouplir les règles de publicité en vigueur lors des compétitions internationales et a approuvé un nouveau texte appelé « Règlement régissant l'éligibilité des athlètes transgenres ».
- . Renaud LAVILLENIE a été élu à la **commission des athlètes de l'IAAF/WA** par les athlètes eux-mêmes.
- . L'IAAF/WA a transmis à la FFA les **4 médailles de bronze** pour les relayeuses du 4x400m féminin des Championnats du Monde 2013 à Moscou. Suite au déclassement pour fait de dopage de la Russie, la France est maintenant 3<sup>e</sup>: Marie GAYOT - Lenora GUION-FIRMIN - Muriel HURTIS-HOUAIRI - Floria GUEI.

#### ✓ DIAMOND LEAGUE (DL)

- . Le Meeting de Paris 2019 a presque réussi un sans-faute dans l'évaluation que fait la DL : que des « bonnes notes » et juste une seule pénalité de 1pt pour le non-respect des « DL agreements & concept ».
- . Un important sponsor chinois, WANDA, a été trouvé pour la Diamond League (DL) ; il sera le premier partenaire de ce circuit pour 10 ans. Sa venue devrait compenser largement le retrait de l'IAAF/WA dans le montage financier des meetings.
- . Il est pratiquement acquis que Stockholm quitte la DL, où un deuxième meeting chinois pourrait entrer !

#### ✓ ASSOCIATION EUROPEENNE

Le Bureau fédéral donne son accord pour transmettre à l'AEA le principe d'une candidature de Pacé (BRE) pour l'organisation de la Coupe d'Europe du 10 000m en 2021-2022-2023.

✓ **L'AFFA** (Association des Fédérations Francophones d'Athlétisme) et l'**UMA** (Union Méditerranéenne d'Athlétisme) ont tenu leur assemblée générale à Doha. Bernard AMSALEM a été reconduit comme double Président et Jean GRACIA conforté à son poste de Secrétaire Général de l'UMA.

Fin de réunion à 18h45

*Alain MARTRES, Secrétaire général adjoint avec l'aide de Jean-Marie BELLICINI*

Annexes

1. Tableau licences
2. PSF-ANS

PV BF N°9 2019 17 octobre

# Situation des licences au 15 octobre 2019

Le nombre de licences déposées s'est élevé à 225 091 soit 71,06% du nombre atteint au 31 aout 2019.

De date à date, la diminution est de 5 060 soit -2,20% ; Il faut remonter à la saison 2004- 2005 pour constater une diminution du nombre de licenciés.

Les féminines enregistrent un taux de diminution de 3,05%, les masculins de 1,45%.

Pour la campagne 2020, la situation négative s'est révélée dès le 21 septembre.

Le changement de catégorie au 1<sup>er</sup> novembre ne permet pas d'avoir une parfaite idée de la situation selon les classes d'âges ainsi que celle des activités DECOUVERTE ET COMPETITION (Benjamin).

## COMPARAISON 2019 -2018 du NOMBRE de LICENCES PAR TYPE

### Situation au 15 octobre

COMPETITION	Masculin	Masculin		COMPETITION	Féminin	Féminin		COMPETITION	Total	Total	
	2 018	2 019	delta %		2 018	2 019	delta %		2 018	2 019	delta %
MASCULIN	52 833	52 668	-0,31%	FEMININE	40 573	39 271	-3,21%	TOTAL	93 406	91 939	-1,57%
		-165				-1 302				-1 467	
LOISIR SANTE	Masculin	Masculin		LOISIR SANTE	Féminin	Féminin		LOISIR SANTE	Total	Total	
	2 018	2 019	delta %		2 018	2 019	delta %		2 018	2 019	delta %
MASCULIN	3 530	3 245	-8,07%	FEMININE	11 247	10 336	-8,10%	TOTAL	14 777	13 581	-8,09%
		-285				-911				-1 196	
LOISIR RUNNING	Masculin	Masculin		LOISIR RUNNING	Féminin	Féminin		LOISIR RUNNING	Total	Total	
	2 018	2 019	delta %		2 018	2 019	delta %		2 018	2 019	delta %
MASCULIN	27 197	27 079	-0,43%	FEMININE	24 477	24 854	1,54%	TOTAL	51 674	51 933	0,50%
		-118				377				259	
DECOUVERTE	Masculin	Masculin		DECOUVERTE	Féminin	Féminin		DECOUVERTE	Total	Total	
	2 018	2 019	delta %		2 018	2 019	delta %		2 018	2 019	delta %
MASCULIN	33 102	31 981	-3,39%	FEMININE	28 563	27 155	-4,93%	TOTAL	61 665	59 136	-4,10%
		-1 121				-1 408				-2 529	
ENTREPRISE	Masculin	Masculin		ENTREPRISE	Féminin	Féminin		ENTREPRISE	Total	Total	
	2 018	2 019	delta %		2 018	2 019	delta %		2 018	2 019	delta %
MASCULIN	866	779	-10,05%	FEMININE	251	201	-19,92%	TOTAL	1 117	980	-12,26%
		-87				-50				-137	
ENCADREMENT	Masculin	Masculin		ENCADREMENT	Féminin	Féminin		ENCADREMENT	Total	Total	
	2 018	2 019	delta %		2 018	2 019	delta %		2 018	2 019	delta %
MASCULIN	4 855	4 862	0,14%	FEMININE	2 657	2 660	0,11%	TOTAL	7 512	7 522	0,13%
		7				3				10	
<b>TOTAL MASCULIN</b>	<b>122 383</b>	<b>120 614</b>	<b>-1,45%</b>	<b>TOTAL FEMININE</b>	<b>107 768</b>	<b>104 477</b>	<b>-3,05%</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>230 151</b>	<b>225 091</b>	<b>-2,20%</b>
		-1 769				-3 291				-5 060	



**AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

# **Projets sportifs fédéraux (PSF) 2019**

---

**Réunion bilan avec les fédérations expérimentatrices**

*Mardi 24 septembre 2019 – 10h-16h30*



# Intervention de Frédéric Sanaur Directeur Général

---

**Agence nationale du Sport**

## Point d'actualité

---

- **24 avril 2019** : création de l'Agence nationale du Sport
  - Assemblée générale (*désignation du Président et des vice-présidents*)
  - Conseil d'administration (*nominations du DG, du manager général à la HP, budgets 2019, critères d'intervention en matière de HP et de développement des pratiques, comités consultatifs, règlement intérieur et financier*)
  
- **18 juin 2019** : 2<sup>ème</sup> Conseil d'administration (*dispositifs Haute performance, prévention des conflits d'intérêts, politique de rémunération, budgets rectificatifs HP et développement des pratiques,...*)
  
- **8 octobre 2019** :
  - **Assemblée générale**
  - **Conseil d'administration** (*budgets rectificatifs HP et développement, dispositifs HP et développement, organigramme,...*)

## Développement des pratiques – 3 axes

---

### Une part territoriale

- qui contribue au développement de la pratique sportive de tous les publics, sur tout le territoire, à tous les âges, par le soutien aux projets des associations sportives locales

### Une part équipement

- qui participe au développement de la pratique sportive pour tous par le soutien financier à la construction et à la rénovation d'équipements sportifs

### Une part nationale

- qui accompagne des projets répondant aux orientations nationales prioritaires fixées chaque année par l'Agence

## Part territoriale

- Une **part territoriale 2019 en hausse de +7M€** par rapport à 2018 et qui s'élève à **119,45M€**, répartis comme suit :

**82,05M€** correspondant aux **crédits instruits au plan régional**

*[par les DRD]SCS / DDCS(PP)]*

- **51,25M€** pour l'emploi (48,25M€ au bénéfice de **5 070 emplois**) et l'apprentissage (3M€)
- **3M€** pour le dispositif « J'apprends à nager »
- **27,8M€** pour les actions annuelles menées par les structures déconcentrées et associations affiliées aux fédérations ne s'inscrivant pas, en 2019, dans le cadre des projets sportifs fédéraux

**37,4 M€** correspondant à l'enveloppe mobilisée dans le cadre de la **déclinaison des Projets Sportifs Fédéraux**

*[28 fédérations et le CNOSF concernés en 2019]*

- qui est **instruite par les fédérations** s'inscrivant dans cette démarche
- dont la gestion administrative sera assurée pour partie par les services déconcentrés et pour partie par l'Agence nationale du Sport

## Part équipement (1)

---

- La part équipement s'élève à **55 M€** (+41,8 % par rapport à 2018) et se répartit de la façon suivante :
  - ✓ L'enveloppe des **équipements de niveau local de 22 M€** concernant :
    - les équipements structurants : piscines avec priorité donnée aux projets portant ou comportant un bassin d'apprentissage, mobile ou non, salles multisports, équipements sportifs spécialisés destinés à la pratique en club, matériels lourds destinés à la pratique sportive fédérale) ;
    - les équipements de proximité en accès libre avec priorité donnée aux terrains de basket 3x3, aux plateaux multisports, aux parcours de santé, aux plateaux de fitness) ;
    - les équipements mis en accessibilité (2 M€) ;
    - les équipements sinistrés suite à des catastrophes naturelles.
  - ✓ L'enveloppe **Outre-mer et Corse de 10 M€** dont 7 M€ dans le cadre des Contrats de Convergence et de Transformation (CCT) en cours de signature avec les territoires ultramarins) concernant les équipements de toute nature répondant aux orientations du diagnostic territorial approfondi ou du schéma régional de développement du sport du territoire concerné.

## Part équipement (2)

---

- ✓ L'enveloppe **Plan Aisance Aquatique de 14 M€** dédiée exclusivement aux construction ou rénovation de piscines avec priorité donnée aux projets portant ou comportant un bassin d'apprentissage, mobile ou non
- ✓ L'enveloppe des **équipements de niveau national : 9 M€** dont 1 M€ réservé à l'acquisition de matériels lourds relevant des plans nationaux d'optimisation de la performance sportive :
  - les équipements sportifs des Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) ;
  - les équipements sportifs structurants prévoyant l'accueil d'un grand événement sportif international attribué à la France ;
  - les équipements sportifs nécessaires aux structures relevant du Programme d'Excellence des Projets de Performance Fédéraux conformément à l'instruction du 23 mai 2016 ;
  - les matériels lourds nécessaires à la pratique sportive (bateaux, aéronefs, etc.) ou relevant des plans nationaux d'optimisation de la performance sportive.
- Examen des demandes de subventions à l'automne par le Comité de programmation puis validation de la liste des bénéficiaires et des subventions par le Directeur général de l'Agence et le Conseil d'administration



## Part nationale

---

- ✓ Le **fonds d'aide à la production audiovisuelle** :
  - a pour objet d'accroître l'exposition des disciplines et des événements sportifs émergents, en versant une subvention aux structures éligibles (*dont les fédérations agréées, les comités d'organisation ayant reçu l'organisation d'un événement par une fédération, les associations proposant des contenus audiovisuels avec l'accord formel d'une fédération,...*) pour leur permettre de prendre en charge une partie des coûts de production des événements et reportages qu'elles supportent
  - est doté d'une enveloppe d'**1M€**
  
- ✓ Un appel à projets national « **Aisance aquatique** » :
  - a pour objet d'accompagner le déploiement de « classes bleues » (classes massées) et la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée pour les enfants de 3 à 6 ans
  - doté d'une enveloppe d'**1M€**
  
- ✓ Un appel à projets national « **Soutien aux réseaux socio-sportifs** » :
  - a pour objet d'accompagner les innovations sociales et de valoriser des démarches participatives, des actions partenariales et d'ouverture vers d'autres sphères
  - doté d'une enveloppe d'**2M€**

# Retour sur l'année d'expérimentation des projets sportifs fédéraux (PSF)

---



## Mise en place des PSF - *Rappel*

- 28 fédérations et le CNOSF qui avaient fait acte de candidature au 1<sup>er</sup> mars ont été retenus pour intégrer l'expérimentation en 2019

CNOSF	FF Canoë-Kayak	FF EPGV	FF Judo, Jujitsu, Kendo et DA	FF Sports de Glace	FF Volley-ball
Fédération Clubs Alpains Français et de Montagne	FF Clubs Omnisports	FF Equitation	FF Montagne et Escalade	FF Surf	Fédération Sportive ASPTT
FF Athlétisme	FF Cyclisme	FF Football	FF Natation	FF Tennis	FSCF
FF Aviron	FF Kick Boxing, Muay Thai et DA	FF Gymnastique	FF Pétanque et Jeu Provençal	FF Tir à l'Arc	USEP
FF Badminton	FF Haltérophilie - Musculation	FF Handball	FF Rugby	FF Vol Libre	

- Donner la possibilité aux fédérations retenues de décliner au plan territorial leurs orientations fixées dans le cadre de leur projet de développement fédéral

## Mise en place des PSF - *Rappel*

---

- Il était demandé aux fédérations de présenter et de mettre en place un projet sportif fédéral qui devait :
  - satisfaire à des **critères d'intérêt général** permettant de **garantir la pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires**, dans l'**objectif d'augmenter le nombre de licenciés de la fédération**
  - privilégier les actions **visant à corriger les inégalités sociales et territoriales** en matière d'accès aux pratiques et aux équipements sportifs
  - comprendre un **volet développement du sport handicap** élaboré en lien avec les acteurs concernés pour les fédérations ayant reçu la délégation pour des para-sports au titre de l'article L. 131-14 du Code du sport
  - définir le **rôle des structures intermédiaires**, ligues régionales et comités départementaux dans l'atteinte des objectifs de développement

## Mise en place des PSF - *Rappel*

---

- **Grande marge de manœuvre** dans ce cadre laissée par l'Agence aux fédérations expérimentatrices
- Avec cependant **3 points de vigilance** :
  - la **part des crédits réservée aux clubs** ; avec l'objectif de renforcer les liens entre les fédérations et leurs clubs en fléchissant davantage de crédits sur les clubs (pour aller ainsi au plus proche du pratiquant), sans toutefois négliger la nécessaire structuration des différents échelons territoriaux (ligues et comités)
  - la **situation en Outre-mer** avec une demande de prendre en compte les spécificités et/ou contraintes locales en OM et de sanctuariser, dans la mesure du possible, les crédits attribués à ces territoires en 2018
  - la **garantie d'une attribution équitable** aux associations quel que soit leur ressort géographique, en fonction de critères préalablement définis et partagés

## Un calendrier resserré

### Avril – mai 2019

- Rencontres avec les fédérations
- Formations LCA au niveau national (2, 9 et 10 mai 2019)
- Formations dans les fédérations qui en avaient fait la demande
- Lancement des campagnes (23/05/2019)

### Juin - juillet 2019

- Accompagnement des structures déconcentrées et associations affiliées
- Dépôt des dossiers
- Instruction des dossiers déposés (régionale ou nationale)
- Transmission des listes des bénéficiaires et montants proposés

### Août à octobre 2019

- Vérification des subventions proposées (montants, répartition par type de structures, crédits OM,...)
- Récupération des pièces obligatoires (RIB, conventions annuelles + 23K€,...)
- Mise en paiement
- Notifications d'accord et de refus

## Un accompagnement renforcé

---

- Plusieurs réunions de cadrage en amont du lancement des campagnes
- Identification d'un(e) référent(e) au sein de l'Agence, interlocuteur(trice) privilégié(e) de la fédération
- Accompagnement sur « Le Compte Asso » via :
  - l'organisation à l'Agence de 3 formations nationales (2, 9 et 10 mai 2019)
  - l'organisation de formations sur sites pour les fédérations ayant fait la demande
  - la diffusion du guide d'utilisation adaptée aux fédérations

## Point sur la mise en paiement

---

- Au 24/09/2019, sur **37,4M€** de PSF :



• **37,4 M€** traités par l'Agence



• **20,5M€** payés



• **16,9 M€** en cours de finalisation (en attente de conventions annuelles, RIB,...)

# PSF

## Premiers chiffres clés

---

## Synthèse chiffrée 2019

**29 structures** (28 fédérations + CNOSF)

**17 798**  
projets déposés

**7 200**  
associations  
demandeuses

**PSF**  
**37,4M€**

**13 589 projets soutenus** (76%)

*[contre 13 572 projets soutenus en 2018]*

**au bénéfice de**

**6 160 associations** (85%)

*[contre 6 752 associations financées en 2018]*

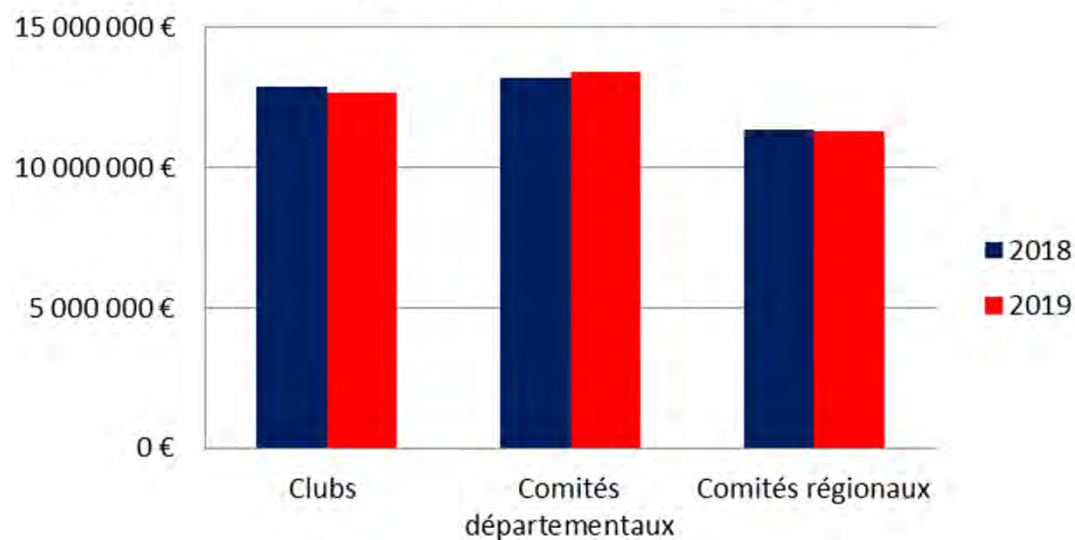
**6 071 € de subvention moyenne**  
**par association**

*(contre 4 977 € en 2018)*



# Synthèse chiffrée 2019 - répartition par type de structures

**Comparaison 2018 - 2019**



Structures	2018	2019	Evol.
Clubs	12 868 307 €	12 681 727 €	-1,4%
Comités départementaux	13 167 906 €	13 424 855 €	+1,9%
Comités régionaux	11 361 388 €	11 293 418 €	-0,6%

## Synthèse chiffrée 2019 - Outre-mer

Structures	2018	2019	Evolution
Guadeloupe	718 188 €	600 094 €	- 16,4%
Martinique	715 618 €	677 371 €	- 5,3%
Guyane	555 418 €	578 677 €	4,2%
La Réunion	1 735 540 €	1 515 045 €	- 12,7%
Saint-Pierre et Miquelon	115 795 €	99 838 €	- 13,8%
Mayotte	525 169 €	537 965 €	2,4%
Nouvelle-Calédonie	752 582 €	516 624 €	- 31,3%
<b>Total PSF</b>	<b>5 118 310 €</b>	<b>4 525 614 €</b>	<b>- 11,6 %</b>

*Au 24/09/2019, tous dispositifs confondus (PSF, hors PSF, JAN, emploi et apprentissage et enveloppe complémentaire décidée lors du CA du 18/06/2019), le montant total attribué aux territoires Outre-mer s'élève à 11 648 902 €, soit +2,9% par rapport à 2018*

## Synthèse chiffrée 2019 - par région

	2018	2019	EVOLUTION	
<b>AURA</b>	3 624 908 €	3 900 905 €	275 997 €	7,6%
<b>BOURGOGNE FRANCHE-COMTE</b>	2 090 118 €	2 067 208 €	- 22 910 €	- 1,1%
<b>BRETAGNE</b>	1 299 134 €	1 375 899 €	76 765 €	5,9%
<b>CENTRE VAL DE LOIRE</b>	1 373 469 €	1 530 445 €	156 976 €	11,4%
<b>CORSE</b>	0 €	13 300 €	13 300 €	-
<b>GRAND EST</b>	3 127 899 €	3 078 868 €	- 49 031 €	- 1,6%
<b>GUADELOUPE</b>	718 188 €	600 094 €	- 118 094 €	- 16,4%
<b>GUYANE</b>	555 418 €	578 677 €	23 259 €	4,2%
<b>HAUTS DE FRANCE</b>	3 121 813 €	2 892 001 €	- 229 812 €	- 7,4%
<b>ILE DE FRANCE</b>	5 792 744 €	5 607 925 €	- 184 819 €	- 3,2%
<b>LA REUNION</b>	1 735 540 €	1 515 045 €	- 220 495 €	- 12,7%
<b>MARTINIQUE</b>	715 618 €	677 371 €	- 38 247 €	- 5,3%
<b>MAYOTTE</b>	525 169 €	537 965 €	12 796 €	2,4%
<b>NORMANDIE</b>	1 873 516 €	1 856 410 €	- 17 106 €	- 0,9%
<b>NOUVELLE AQUITAINE</b>	2 691 212 €	2 927 964 €	236 752 €	8,8%
<b>NOUVELLE CALEDONIE</b>	752 582 €	516 624 €	- 235 958 €	- 31,3%
<b>OCCITANIE</b>	3 153 504 €	3 093 085 €	- 60 419 €	- 1,9%
<b>PACA</b>	2 996 088 €	2 948 030 €	- 48 058 €	- 1,6%
<b>PAYS DE LA LOIRE</b>	1 518 425 €	1 582 346 €	63 921 €	4,2%
<b>SAINT PIERRE ET MIQUELON</b>	115 795 €	99 838 €	- 15 957 €	- 13,8%
<b>TOTAL PSF</b>	<b>37 781 140 €</b>	<b>37 400 000 €</b>		

# Echanges

---

# Déjeuner

---

## Focus sur la mise en œuvre de deux projets sportifs fédéraux

---



# Outils de gestion des projets sportifs fédéraux

---

## Outils de gestion des PSF

---

- Retour sur la gestion 2019 de la plateforme Le Compte Asso
- Perspectives 2020 sur l'utilisation des outils informatiques (LCA et OSIRIS)
- Retours des référents sur :
  - l'utilisation de l'outil LCA
  - les évolutions souhaitées pour la campagne 2020



# Evaluations 2019 Perspectives 2020

---

## Point sur la mise en paiement

---

- Au 24/09/2019, sur **37,4M€** de PSF:



- **37,4 M€** traités par l'Agence



- **20,5M€** payés



- **16,9 M€** en cours de finalisation (en attente de conventions annuelles, RIB,...)

## Evaluation par l'Agence des PSF

---

- 2019 : année expérimentale avec une évaluation qui portera essentiellement sur la mise en œuvre opérationnelle des PSF
- Transmission par les fédérations, avant le 15 octobre 2019, des indicateurs qui vont permettre à l'Agence d'évaluer le dispositif mis en place en 2019
- Les indicateurs quantitatifs 2016-2018 devront être renseignés. Les indicateurs pour l'année 2019 seront renseignés au plus tard pour le 15 décembre 2019

## Evaluation par les fédérations des projets financés

---

- Les fédérations devront :
  - s'assurer de la réalité des actions qu'elles auront proposer de financer en 2019
  - récupérer, dans les six mois suivant la réalisation des actions ou, au plus tard, le 1<sup>er</sup> juillet 2020, les comptes rendus des actions financées [*via le formulaire [CERFA 15059\\*01](#), constituant la base du compte-rendu de subvention actuellement en vigueur*] signés par les présidents ou toutes personnes habilitées
- Cette procédure est également valable pour les associations qui ne renouvelleraient pas leur demande de subvention en année N+1

## Evaluation par les fédérations des projets financés

---

- Les fédérations devront :
  - analyser ces comptes rendus au regard des indicateurs d'évaluation qu'elles auront fixés
  - transmettre ces comptes-rendus à l'Agence nationale du Sport, accompagnés du fichier Excel (reprendre celui transmis à l'Agence le 31/07/2019) indiquant que :
    - indiquant que l'(les) action(s) réalisée(s) répond(ent) bien à leurs besoins ou à leurs attentes,
    - spécifiant les cas pour lesquels la non utilisation de tout ou partie de la subvention ou l'utilisation non conforme de la subvention est avérée afin que l'Agence puisse procéder à la demande de reversement de la dite subvention
- Un contrôle de réalité sur échantillonnage sera assuré par l'Agence et/ ou les services déconcentrés

## Perspectives 2020

---

- Vote du budget 2020 en CA
- Rédaction et diffusion de la note de service PSF (reprenant le calendrier de mise en œuvre, la répartition des montants, des modalités d'organisation, des objectifs, les process en matière d'évaluation...)
- Formations sur les outils informatiques (Le Compte Asso et OSIRIS)
- Travail sur l'articulation entre les différents dispositifs (notamment sur l'emploi)

Merci de votre attention

---